

le contrat pour la construction du pont de la rue Sainte-Catherine Est, et de dire quand ce pont doit être terminé et livré à la circulation, aussi, d'informer le Conseil s'il y a une amende d'exigible au cas où ce pont ne serait pas livré au temps fixé dans le contrat, si c'est l'intention des Commissaires d'exiger le paiement de cette amende.

8.—Sur proposition de M. l'échevin GARCEAU, appuyé par M. l'échevin BRODEUR, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de prendre les mesures nécessaires pour forcer les Compagnies du Grand Nord et du Terminal à faire des trottoirs, et à mettre la chaussée en parfait ordre à l'endroit où les voies de ces deux Compagnies traversent la rue Déséry.

9.—Sur proposition de M. l'échevin LECLAIRE, appuyé par M. l'échevin CLEMENT, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié d'étudier l'opportunité d'acheter tout l'outillage dont la Cité peut avoir besoin pour l'exécution des travaux de pavage à la journée, et de faire rapport au Conseil, s'il est nécessaire que des fonds soient votés à cette fin.

10.—Sur proposition de M. l'échevin LAMOUREUX, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir publier dans la *Gazette Municipale*, les comptes-rendus de ses séances, afin de donner aux membres du Conseil, et au public en général tous les renseignements, quant à l'octroi et à l'exécution des travaux dans la Cité de Montréal.

11.—Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le quorum de la Commission Spéciale nommée par le Conseil, le 13 juin 1910, pour étudier la question de la municipalisation de l'éclairage et la construction des conduits souterrains, soit fixé à quatre membres et qu'un rapport signé par quatre membres soit considéré comme étant un rapport de la Commission.

12.—Sur proposition de M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin MAYRAND, il est

Résolu: Que le Conseil proteste hautement contre l'attitude que prennent à l'égard de la langue française, les Cies du Canadien Pacifique et du Great North Western Telegraph, en refusant de transmettre la nuit, des lettres-grammes écrites en français, au prix convenu pour la langue anglaise, et que copie de cette résolution soit transmise à ces deux compagnies.

13.—Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin DUBEAU, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de donner la permission de laisser exercer les chevaux trotteurs sur la piste du Parc LaFontaine, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 5 heures à 9 heures de l'avant-midi.

INTERPELLATIONS DES MEMBRES.

Les questions suivantes sont posées par:

14.—M. l'échevin Dubeau *re* Eclairage du Parc LaFontaine.

15.—M. l'échevin Létourneau, au sujet de la Petite Rivière Saint-Pierre.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

16.—M. l'échevin Gauvin, concernant l'assistance du corps de Police au Concours d'Aviation.

Renvoyée à son Honneur le Maire.

AVIS DE MOTIONS.

17.—De M. l'échevin Clément, à l'effet d'abroger la résolution du Conseil, mettant fin au contrat de la M. L. H. & P. Co.

18.—De M. l'échevin Clément, pour amender le règlement No 260, concernant les bâtiments.

19.—De M. l'échevin Boyd, pour la première lecture d'un règlement à l'effet de contracter un emprunt de \$400,000, pour acheter la propriété Redpath.

RAPPORTS.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'adjuger un contrat pour la fourniture des articles en fonte et en cuivre.

21.—Du Bureau des Commissaires, concernant le pavage de la rue Notre-Dame.

obtained the contract for the reconstruction of the bridge on St. Catherine street East, and to say when said work shall be completed and the said bridge open to traffic; to also tell the Council if any fine is exigible in the event of said bridge not being delivered at the appointed time and if it is the intention of the Commissioners to exact the payment of the fine.

On motion of Ald. GARCEAU, seconded by Ald. ROU... it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to adopt the necessary measures in order to compel the Great Northern Ry. Co. and the Terminal Railway Co. to construct sidewalks and put the roadway in good order at the Déséry crossing.

9.—On motion of Ald. LECLAIRE, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to consider the advisability of purchasing the necessary plant for the execution of the paving work to be done by day labour and to report to Council as to whether funds should be voted for this purpose.

10.—On motion of Ald. LAMOUREUX, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to kindly publish in the *Municipal Gazette* the minutes of their meetings, in order to give the members of the Council and the public generally all necessary information concerning the granting of contracts and the execution of works in the City of Montreal.

11.—On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the quorum of the Special Committee appointed by the Council, on the 13th June 1910, to consider the question of the municipalization of the lighting and the construction of underground conduits, be fixed at four members and that a report signed by four members be considered a report of the said Committee.

12.—On motion of Ald. TETREAU, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That this Council strongly protests against the action of the Canadian Pacific Railway Telegraph Co. and the Great Northwestern Telegraph Co., in refusing to transmit, at night, telegram-letters written in French, at the rate charged for similar messages written in English, and that a copy of this resolution be sent to both these companies.

13.—On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to allow trotting horses to speed on Park LaFontaine on the mornings of Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday and Friday of each week, from 5 o'clock until 9 o'clock.

QUESTIONS PUT BY MEMBERS.

The following questions were put by

14.—Ald. Dubeau, *re* lighting of LaFontaine Park.

15.—Ald. Létourneau, concerning the little River St. Pierre.

Referred to the Board of Commissioners.

16.—Ald. Gauvin, concerning the attendance of the Police Force at the Aviation Meeting.

Referred to His Worship the Mayor.

NOTICES OF MOTIONS.

17.—By Ald. Clément, to repeal resolution of Council to terminate contract with the M. L. H. & P. Co.

18.—By Ald. Clément, to amend by-law No. 260 *re* buildings.

19.—By Ald. Boyd, for the first reading of a by-law to issue a loan of \$400,000 to acquire the Redpath property.

PRESENTATION OF REPORTS.

20.—From Board of Commissioners to award contract for the supply of iron and brass castings.

21.—From Board of Commissioners, concerning the paving of Notre-Dame street.